

Les Jeunes MR souhaitent la promotion de la tolérance et de la non-discrimination lors des débats apprentis-citoyens.

En 2021, la tolérance et la non-discrimination doivent être le socle du comportement de chacun envers autrui. Ainsi, chaque être humain doit être libre d'aimer et d'être la personne qu'il souhaite. Chaque être humain doit être libre dans ses choix professionnels et éducatifs sans aucune discrimination quant à son sexe ou son orientation sexuelle.

Que cela soit au niveau européen par l'article 21 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne ou au niveau belge par l'article 11 de la Constitution, le principe de non-discrimination est défendu. Outre ce principe général, des lois plus spécifiques sont établies visant à défendre les droits des personnes LGBTQ+, que cela soit relatif au mariage, à l'adoption ou au respect de l'auto-détermination. Chaque année, l'International Lesbian and Gay Association publie un classement des pays quant à l'état des droits des personnes LGBTQ+.

En 2020, la Belgique est le second pays qui selon ces critères, est le plus égalitaire d'Europe quant à ces droits. Cela étant, des lacunes législatives restent présentes. Au-delà de la partie législative, la perception et le respect des droits de la communauté LGBTQ+ doivent encore être améliorés au sein de notre société.

En effet, malgré certaines avancées législatives favorables au respect des droits des personnes LGBTQ+, la réalité nous rappelle parfois que du chemin reste à faire avant que toute discrimination soit abolie. Le triste et révoltant assassinat de David P. à Beveren en mars

2021 reflète la situation de cette communauté dont les droits sont parfois loin d'être respectés. Pour que des événements tragiques de ce type n'arrivent plus, les jeunes libéraux doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour interpeller et conscientiser les jeunes quant à la tolérance et la non-discrimination, notamment envers la communauté LGBTQ+. Conscients que la tolérance doit être inculquée au plus tôt dans le parcours de vie des citoyens, sensibiliser et ouvrir les esprits d'un public jeune et toujours aux études semble le plus cohérent. Concrètement, cette motion vise à instaurer une mise en lumière systématique de la notion de tolérance, notamment vis-à-vis de la communauté LGBTQ+.



Les Jeunes MR souhaitent la promotion de la tolérance et de la non-discrimination lors des débats apprentis-citoyens.

lors des débats apprentis-citoyens auxquels les Jeunes MR participent. En amont, le sujet serait à aborder en sous-commission citoyenneté, avec l'ensemble des autres jeunesses de partis. La création d'un groupe de travail serait à minima envisagée et pourquoi pas une sous-commission permanente à ce sujet. Cela permettrait aux Jeunes MR de défendre cette notion de tolérance qui nous est chère en en discutant de manière encadrée avec les autres jeunesses politiques. Ensuite, cela pourrait aboutir à une systématisation de la question de tolérance lors de l'organisation de chaque débat en école.